

Article 29 du Règlement

J'aimerais citer le communiqué de presse du 14 février 1986 du ministre des Finances, et je le fais, monsieur le Président, parce que, comme vous le savez, le gouvernement fait circuler plusieurs communiqués de presse, il est donc impossible de toujours en prendre note. Mais je voudrais vous citer cette partie car elle est importante, et la phrase suivante dit:

«Cela vient confirmer sans équivoque l'engagement pris par le gouvernement d'apporter aux programmes provinciaux de santé et d'enseignement un soutien considérable,» a précisé le ministre.

Monsieur le Président, mais vous voyez ce qui se passe! Lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) était dans l'opposition, il dénonçait les coupures du gouvernement précédent, il disait que la consultation avait été insuffisante, et il ne consulte personne, il effectue des coupures majeures, telles que je l'ai démontré tantôt, et ensuite, il vient se taper sur l'épaule lui-même en disant cette citation que je viens de lire... et en disant, en s'applaudissant lui-même, comme ayant fait un bon «job» pour les Canadiens.

Il n'est pas surprenant que la popularité du parti conservateur décline si les députés de ce parti sont d'avis qu'ils font bien, même quand ils font mal.

Alors, monsieur le Président, je conclus mes remarques puisque vous m'indiquez là-dessus... et j'en aurais encore davantage à vous dire et à dire à ce gouvernement conservateur sur le projet de loi C-96.

* * *

[Traduction]

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

L'ARPARTHEID—LA SITUATION EN AFRIQUE DU SUD

M. le Président: Permission a été donnée au député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) de proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 29 du Règlement en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir la dégradation de la situation en Afrique du Sud.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

● (1500)

—Monsieur le Président, tout d'abord, je sais qu'on m'accorde un grand privilège en me permettant de demander l'ajournement de la Chambre pour tenir un débat d'urgence. C'est un recours dont nous devons faire un usage mesuré et seulement lorsque la situation au pays ou dans le monde le justifie. Je remercie Votre Honneur d'avoir accepté la tenue de ce débat et je sais que d'autres députés appuient cette motion. Un vendredi après-midi n'est peut-être pas le moment le mieux choisi pour alerter l'opinion publique sur la gravité des événements qui se déroulent en Afrique du Sud. Je crois néanmoins que les députés auraient fait preuve de négligence en retournant dans leur circonscription sans avoir signalé au public la gravité de la situation et la nécessité de prendre des mesures plus énergiques.

Je ne suis pas ici, cet après-midi, pour blâmer le gouvernement. Il ne s'agit pas d'une manœuvre politique. Au cours des mois écoulés, le premier ministre (M. Mulroney), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), et les autres membres du gouvernement ont fait des déclarations très importantes dans lesquelles ils exprimaient leur inquiétude devant la situation en Afrique du Sud, c'est-à-dire devant la montée de la violence et de la répression. Nous ne trouvons rien à redire du tout à la franchise de leurs déclarations. Si nous sommes là cet après-midi, c'est pour parler des mesures très concrètes auxquelles le Canada peut recourir pour traduire en actes ses inquiétudes et pour montrer la voie au monde en faisant quelque chose pour empêcher la situation de se détériorer davantage.

Comme l'a clairement indiqué le groupe de personnalités éminentes lorsqu'il a fait rapport jeudi, ce n'est plus qu'une question de jours ou de semaines avant que nous assistions à une confrontation majeure des structures de cette société qui pourrait entraîner sa désintégration complète. Essentiellement, nous sommes là pour discuter non pas des événements en Afrique du Sud ou du degré d'inquiétude que les Canadiens éprouvent, mais de ce que nous tenons pour une chance, voire une obligation, pour le Canada d'intervenir énergiquement et de montrer la voie, ce que le monde demande et ce dont il a vraiment besoin.

Je ne pense pas avoir besoin de rappeler la chronologie des événements qui sont survenus en Afrique du Sud. Cependant, nous les avons vus se dérouler sous nos yeux très rapidement. Parfois, quand on voit à la télévision ce qui se passe là-bas ou qu'on en lit des comptes rendus, on commence à perdre conscience de la gravité réelle des événements qui s'y produisent quotidiennement. Je demande aux députés d'examiner ce qui s'y est produit depuis 48 heures. Le gouvernement d'Afrique du Sud a eu recours à des mesures d'urgence non pas pour rétablir le calme, mais pour briser définitivement le mouvement noir. J'invite les députés à se reporter à l'article de Michael Valpy, un journaliste éminent et parfaitement au fait de la situation, que le *Globe and Mail* de ce matin a publié. Il écrit que le gouvernement d'Afrique du Sud est enfin bien dans sa peau. Il s'est maintenant doté des instruments militaires et policiers pour faire ce qu'il a toujours estimé avoir le droit de faire, c'est-à-dire, réprimer jusqu'au bout le mouvement noir en Afrique du Sud. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons agir dès maintenant. Si ces mesures d'urgence donnent les résultats voulus parce que l'on aura emprisonné des milliers de gens, employé la force et imposé des restrictions, cela annulera les quelques progrès qui ont été accomplis jusqu'ici pour donner plus de droits aux membres de la majorité en Afrique du Sud. Ce serait une honte si nous ne nous élevions pas pour dire que cela doit cesser. Selon moi, aucun Canadien ne tolérerait que nous restions silencieux devant une décision délibérée et consciente de l'Afrique du Sud de retirer leurs droits aux Noirs. Nous ne devons pas nous illusionner. C'est ce qui se passe en réalité.